Informations de base

2004/0290(CNS) CNS - Procédure de consultation Décision	Procédure terminée
Accord CE/Chine relatif aux transports maritimes: protocole suite à l'élargissement 2004 Voir aussi 2002/0048(CNS) **Subject** 3.20.15.06 Coopération et accords de transport maritime ou fluvial **Zone géographique** Chine	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
TRAN Transports et tourisme	COSTA Paolo (ALDE)	02/02/2005

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Agriculture et pêche	2676	2005-07-18

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Energie et transports	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
07/01/2005	Publication de la proposition législative	COM(2004)0864	Résumé
19/04/2005	Vote en commission		Résumé
09/06/2005	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
21/06/2005	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A6-0205/2005	
05/07/2005	Décision du Parlement	T6-0262/2005	Résumé
05/07/2005	Résultat du vote au parlement		
18/07/2005	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
18/07/2005	Fin de la procédure au Parlement		

21/02/2008	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2004/0290(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Accord international
Instrument législatif	Décision
Modifications et abrogations	Voir aussi 2002/0048(CNS)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 071-p1 Traité CE (après Amsterdam) EC 300-p2/3 Traité CE (après Amsterdam) EC 080 Acte d'adhésion 2003 (10 pays) T 6-p2
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	TRAN/6/25786

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A6-0205/2005	21/06/2005	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T6-0262/2005 JO C 157 06.07.2006, p. 0017-0055 E	05/07/2005	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(2004)0864	07/01/2005	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Décision 2008/0144
JO L 046 21.02.2008, p. 0037 Résumé

Accord CE/Chine relatif aux transports maritimes: protocole suite à l'élargissement 2004

2004/0290(CNS) - 28/01/2008 - Acte final

OBJECTIF : conclure un protocole à l'accord UE-Chine sur les transports maritimes en vue de tenir compte de l'élargissement de l'Union à 10 nouveaux États membres.

ACTE LÉGISLATIF : Décision 2008/144/CE du Conseil concernant la conclusion du protocole modifiant l'accord entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la Chine, d'autre part, relatif aux transports maritimes, pour tenir compte de l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne, de la Slovénie et de la République slovaque.

CONTENU : L'accord entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et le gouvernement de la République populaire de Chine, d' autre part, relatif aux transports maritimes a été signé à Bruxelles le 6 décembre 2002 (voir CNS/2002/0048).

Un protocole modifiant l'accord pour tenir compte de l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne, de la Slovénie et de la République slovaque a été signé à Pékin, le 5 septembre 2005. Il est donc maintenant nécessaire de conclure ce protocole au nom de la Communauté en vue de permettre à ces pays d'adhérer à cet accord avec la Chine.

C'est précisément l'objet de la présente décision.

Accord CE/Chine relatif aux transports maritimes: protocole suite à l'élargissement 2004

2004/0290(CNS) - 05/07/2005 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant sans débat le rapport de M. Paolo **COSTA** (ADLE, IT), le Parlement européen a approuvé la conclusion d'un protocole à l'accord sur les transports maritimes avec la Chine, suite à l'élargissement.

Accord CE/Chine relatif aux transports maritimes: protocole suite à l'élargissement 2004

2004/0290(CNS) - 07/01/2005 - Document de base législatif

OBJECTIF : conclure un protocole à l'accord UE-Chine sur les transports maritimes en vue de tenir compte de l'élargissement de l'Union à 10 nouveaux États membres.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

CONTENU : En vertu de l'article 6, par. 2 de l'acte d'Adhésion, l'adhésion des nouveaux États membres à l'accord relatif aux transports maritimes entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la Chine, d'autre part doit être approuvée par la conclusion d'un protocole modifiant cet accord.

L'article 6, par. 2, prévoit à cet effet une procédure simplifiée par laquelle ce protocole est conclu par le Conseil statuant à l'unanimité au nom des États membres et la Chine.

Le projet de protocole, paraphé par les parties le 24 septembre 2004, est annexé à la proposition. Il définit en particulier les adaptations techniques et linguistiques à apporter à l'accord suite de l'adhésion de dix nouvelles parties contractantes.